



**COMMUNE D'ANTIBES**  
**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES**  
**NATURELS D'INONDATIONS**

CARTE DES PHÉNOMÈNES NATURELS  
 BRAGUE ET AFFLUENTS 1/5000

27 JUIN 2022  
 Le Préfet des Alpes-Maritimes  
 M. GUYOTTE

PRÉSCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 et prorogé le 23 septembre 2020  
 MISE À DISPOSITION DU PUBLIC : du 11 janvier 2021 au 12 février 2021

Cabinet MERLIN  
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
 Service Départemental - Risques - Sécurité  
 Prévention des Risques Naturels et Technologiques



Source fond de plan : Orthophoto GOM 2014

- Légende**
- Communes
  - Cours d'eau
  - Ouvrages Brique
  - Ouvrages
  - Emblèmes observés lors de la crue du 3/10/2015
  - Bassin de rétention
- Inondation**
- Emprise de la crue du 3 Octobre 2015 - Source CEREMA et analyse capacitaire sur Bouillide, Brague amont
  - RI NICE - Silimousson maine
  - Repères de crue
  - Octobre 1993
  - 3 Octobre 2015
  - Réseau routier
  - Vieille fermeté
  - Autoroute A8
  - Routes départementales majeures
- Fonctionnement hydraulique**
- Axes d'écoulements préférentiels en lit majeur
  - Points noirs hydrauliques

Bassin de rétention des Cimbes  
 3 bassins en cascade  
 Capacité de stockage de 15000 m3

Les écoulements empruntent le tracé de l'ancien Vison des Cimbes (Chemin du Plan et Chemin du Vison). Les murs de clôture empêchent des surélévations des niveaux d'eau et des phénomènes de vagues en cas de rupture, aggraver les inondations.

Passoie qui a généré un emblème important et qui a été arrachée lors de la crue du 3/10/2015 - Nivolas plus subordonné.

Surélévation importante de la nappe d'eau en raison des sections hydrauliques réduites. Formation d'embâcles importantes lors de la crue du 3 Octobre 2015.

Capacité hydraulique insuffisante et l'ouvrage engendrant des débordements de la Vannague en 1993, 2003, 2015, 2018.

Les écoulements traversent au fil de la crue des anciens vados (Vados des Vados 2015).

Le quartier de la Surienne est très vulnérable. Les hauteurs d'eau très importantes lors de la crue du 3 Octobre 2015 ont entraîné des dégâts importants. Vados des Vados et de la Brague.

Gapote hydraulique insuffisante du pont d'écoulement très important entraînant des débordements en l'ive gauche. Formation d'embâcles importants lors de la crue du 3 Octobre 2015.

Aiguillage de franchissement de la Brague par l'A8. Accumulation très importante entraînant des débordements en l'ive droite. La crue du 3 Octobre 2015 a entraîné plusieurs heures sur cette section.

Ouvrage de franchissement de la Brague par l'A8.

Apports par ruissellement du Vison des Cimbes.

Les ruissellements sont et doivent constituer des sources importantes de ruissellement. Les ruissellements sont et doivent constituer des sources importantes de ruissellement. Les ruissellements sont et doivent constituer des sources importantes de ruissellement.

La surélévation de la voie ferrée constitue un obstacle important. Les ruissellements sont et doivent constituer des sources importantes de ruissellement. Les ruissellements sont et doivent constituer des sources importantes de ruissellement.

